

Annexe aux Instructions de course type
VOILE LEGERE 2017 – 2020

Régate de bassin 06

Dimanche 7 octobre
2018 Baie de la Salis
Société des Régates d'Antibes Juan les Pins
Grade : 5B, Niveau L

1. AVIS AUX CONCURRENTS

- 1.1 Emplacement du tableau officiel d'information : Port de la Salis

2. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 2.1 Emplacement du mât de pavillons : Port de la Salis
2.2 Délai entre l'affalé de l'Aperçu à terre et l'envoi du signal d'avertissement : 20 minutes

3. PROGRAMME DES COURSES

- 3.1 Programme des courses : 4 courses au programme
3.2 Heure du signal d'avertissement de la première course : 11 heures
3.3 Heure limite du dernier signal d'avertissement le dernier jour : 17 heures

4. PAVILLONS DE CLASSE

Minimes : Pavillon optimist
Benjamins : Pavillon optimist barré

5. LES PARCOURS

- 5.1 Signaux définissant le parcours à effectuer : (voir plan en annexe)
Marques à laisser à bâbord
Type trapeze avec arrivée sous le vent et parcours réduit.

6. MARQUES

<i>Marques de départ</i>	<i>Marques de parcours et de dégagement</i>	<i>Marques de changement de parcours</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
Bateau avec flamme orange	Marques 1, 2 type cylindriques jaunes	Pas de changement	Bouée crayon jaune (sauf challenge)

7. LE DEPART

- 7.1 Description de la ligne de départ : Entre le mat du bateau comité et le mat du zodiac avec flamme orange

8. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

8.1

<i>Classe</i>	<i>Temps cible</i>	<i>Temps limite du premier pour finir</i>
Toutes	50	90 minutes

Temps donnés à titre indicatif.

- 8.2 les bateaux manquant à finir dans un délai de 20 minutes après le premier bateau de la classe ayant effectué le parcours et fini sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5

9. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 9.1 Emplacement du secrétariat du jury : Port de la Salis
- 9.2 Emplacement de la salle du jury : Port de la Salis

10. CLASSEMENT

- 10.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 2
- 10.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

11. REGLES DE SECURITE

- 11.1 Pas d'émargement

12. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : Pavillon SRA

13. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS :

- 13.1 Identification des bateaux accompagnateurs : Pas de pavillon significatif

14. PRIX

Remise des prix : aussitôt après la régates

Arbitres désignés :

Président du comité de course :

Président du jury :

Annexe Parcours

Parcours :

Flamme 1

Départ 1 – 3 – 4 – 3 – 4 – Arrivée
(entre marque 6 et Comité)

Flamme 2

Départ 1 – 3 – 4 – Arrivée
(entre marque 6 et Comité)

